

Association Jumelage Chartreux / Saint Georges58 rue Pierre Dupont
69283 LYON CEDEX 01
Tél. 04 72 00 75 50

Année 2023/24

 Monsieur Madame

NOM..... Prénom.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Tél..... Courriel.....

<u>ADHÉSION</u> <input type="checkbox"/> 30 euros. <input type="checkbox"/> Montant libre euros
<u>DON</u> Pour participer aux dépenses de fonctionnement du Collège Saint Georges de Zalka euros
<u>PARRAINAGE</u> Pour parrainer un élève du collège Saint-Georges pendant 10 mois. <input type="checkbox"/> par un versement unique d'un montant de : <input type="checkbox"/> par un prélèvement automatique mensuel de : <input type="checkbox"/> 15 € <input type="checkbox"/> 30 € <input type="checkbox"/> 50€ Autre : € Joindre le mandat de prélèvement SEPA et un RIB à votre règlement (seulement si vous mettez en place ce prélèvement pour la 1 ^{ère} fois ou si vos coordonnées bancaires ont changé). euros
<u>TOTAL</u> euros

RÈGLEMENTCi-joint un chèque d'un montant total de euros à l'ordre de :
« Association Jumelage Chartreux / Saint Georges »A adresser accompagné de ce bulletin de versement à :
Institution des Chartreux
Association Jumelage Chartreux / Saint George
58 rue Pierre Dupont
69283 Lyon cedex 01

Date : / /

Signature :

Les dons qui sont consentis à l'Association Jumelage Chartreux – Saint Georges ouvrent droit à réduction d'impôt : vous recevrez un reçu fiscal si et seulement si votre don est effectué avant le 15 décembre.